

QUESTION 10

Auteur PDCC, par Bruno Clivaz
Objet A-t-on les moyens de nos ambitions?

L'Etat du Valais doit pour 357 millions de subventions à des communes et des institutions paraétatiques. Cette ardoise devrait être réglée en trois ans et demi correspondant pratiquement à un versement de 100 millions par année. Cette décision intervient au moment où la Cofi accorde un crédit supplémentaire de 30,2 millions pour régler des subventions dues d'ici la fin de l'année 2017.

Conclusion

Comment le Gouvernement entend-il en assumer le financement dans le cadre des budgets ordinaires?